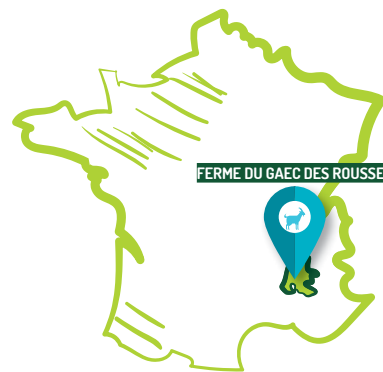


### COUVRIR LES BESOINS FORTS DES VACHES ET DES CHÈVRES LAITIÈRES EN PÉRIODE SÈCHE, EN S'APPUYANT SUR LES MILIEUX EMBROUSSAILLÉS, POUR MOINS DISTRIBUER D'ALIMENTS.

Dans le cadre d'une visite collective sur « la valorisation par le pâturage des milieux semi-naturels en Chartreuse » organisée par l'ADDEAR38, l'Association des Agriculteurs de Chartreuse et le PNR de Chartreuse, Alice et Nicolas CHENAL, en caprin et bovin lait, nous ont partagé leurs questionnements sur la valorisation des broussailles et herbacées dans le contexte de leur ferme et de leur territoire (fortes pentes). Collectivement, nous avons discuté de la conduite de 2 parcelles en précisant les objectifs et le pilotage des pratiques pour les atteindre.



**VALORISER LES MILIEUX DIVERSIFIÉS EN CHARTREUSE**



#### LA FERME DU GAEC DES ROUSSES

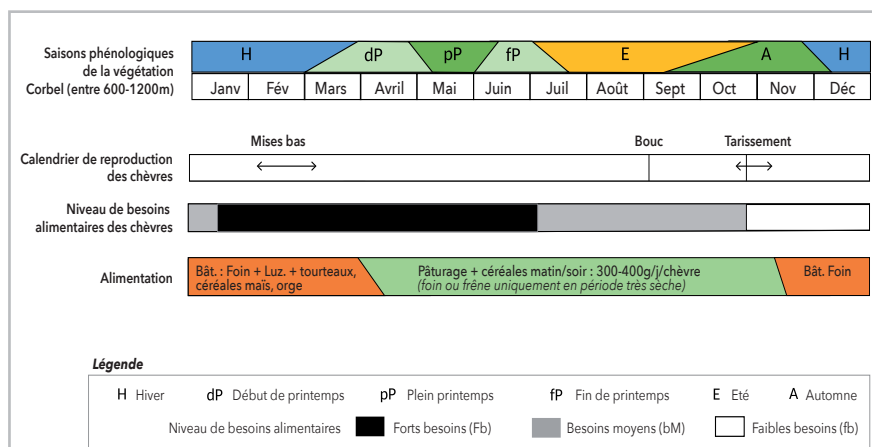
- Nicolas est installé depuis 14 ans en bovin lait et Alice depuis 10 ans en caprin lait. Le GAEC a été constitué depuis 2012.
- Commune : Corbel, PNR de Chartreuse, Isère (38).
- Surfaces : 68 ha de prairies naturelles + 2 alpages mi-juin à mi-septembre.
- Animaux : 35 vaches laitières + suite, Tarine, Abondance et Montbéliarde ; 4 vaches allaitantes Tarine ou Abondance avec un taureau Limousin. 30 chèvres + chevrettes de renouvellement. Race chèvre de Savoie.
- Commercialisation : Lait de vache livré à la Coopérative Entremont. Transformation fromagère en lactiques et yaourts avec lait de chèvre et un peu de lait de vache.
- Chiffre d'affaire : ~ 90 000 € dont 50 000 € de la PAC (2019)
- Prélèvement : ~ 20 000 €

#### Déclencheur de l'expérience

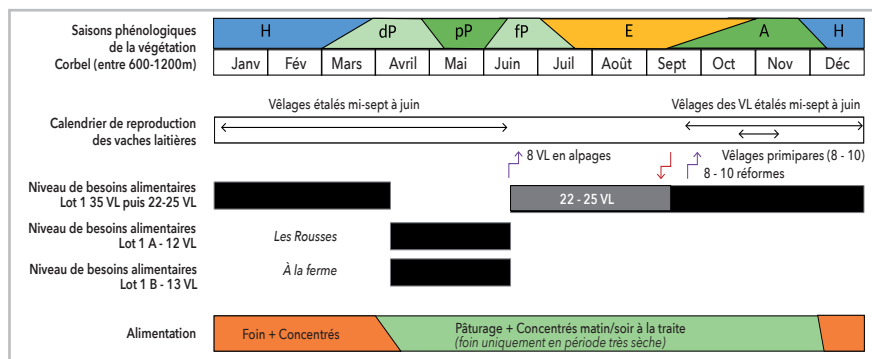
Alice et Nicolas constatent un manque de ressources autour de la ferme et recherchent plus d'autonomie alimentaire sur l'année, notamment en période sèche. Le pâturage est insuffisant en été lorsqu'il manque de l'herbe verte comme cela a été le cas ces dernières années, ce qui oblige à distribuer du foin normalement réservé pour l'hiver. Ils s'interrogent sur la façon de gérer les ligneux sur les pâturages et de gérer l'ouverture progressive de parcelles abandonnées. Ils constatent que les animaux consomment les ligneux, mais ils s'interrogent sur leur intérêt pour l'alimentation des troupeaux et s'inquiètent de ne pas maîtriser leur dynamique.

#### Contexte de l'expérience

La ferme s'appuie sur des prairies naturelles pour produire du lait et des fromages au pâturage d'avril à novembre selon les années ; et au foin l'hiver, pour les vaches. Le parcellaire de la ferme est éclaté et éloigné, ce qui rend les pratiques de pâturage difficile avec un temps de déplacement des animaux important. Les parcelles mécanisables sont fauchées pour viser l'autonomie alimentaire pendant l'hiver.



Les chèvres mettent fin d'hiver pour profiter de la pousse de l'herbe jusqu'au pic de lactation. Alice considère les besoins des chèvres plus faibles en été.



Les vêlages des vaches sont étalés de mi-septembre à juin, avec la volonté de ne pas avoir de vêlage pendant la période des foins. Deux lots de vaches sont conduits au printemps pour s'adapter au parcellaire. Un équipement de traite mobile est utilisé pour faire face au foncier morcelé. Nicolas accepte de ne pas couvrir complètement les besoins des vaches en été dans la mesure où les primipares vêlent en automne.



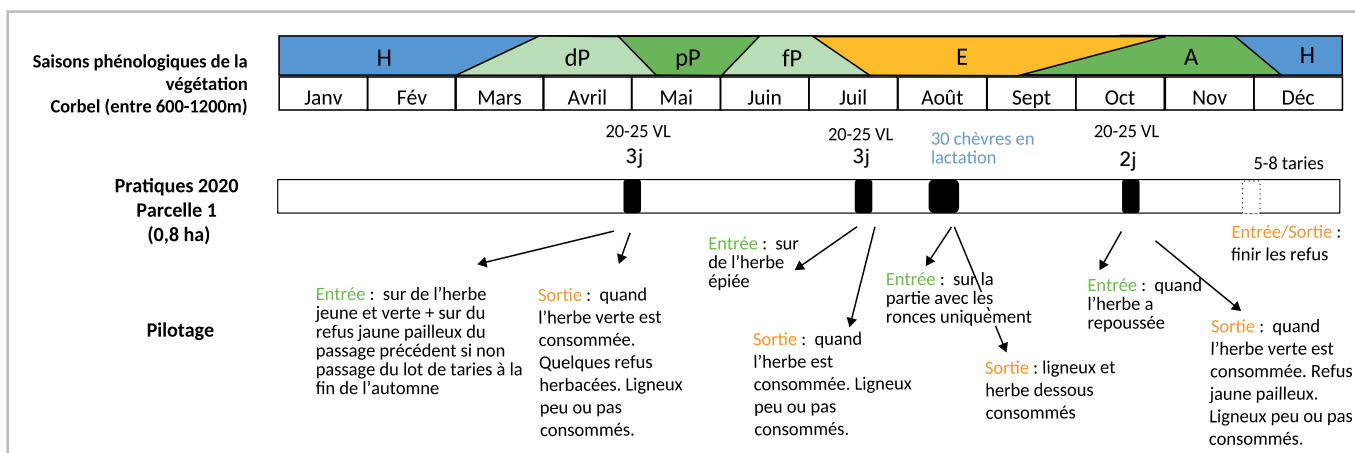
## Objectif sur la parcelle 1

**CONTRIBUER AU PÂTURAGE DES VACHES LAITIÈRES DU PRINTEMPS À L'AUTOMNE, TOUT EN STABILISANT LA DYNAMIQUE DES RONCES PAR LE PÂTURAGE.**

La parcelle d'une surface de 0,8 ha a une végétation maigre de type « pelouses sèches » avec des massifs de ronce bien développés. La diversité d'espèces herbacées est importante et le brachypode\* est bien développé ce qui confère une bonne aptitude au report sur pied à la végétation, d'autant que les ligneux sont également bien présents (ronce, arbres).

\*NB : Le brachypode est une graminée précoce en démarrage mais lente en croissance, elle se tient verte en été et maintient donc sa valeur, même si son appétence est mauvaise si elle est dominante.

## Pratiques mises en œuvre



Nicolas pratique une conduite au « fil avant » pour éviter de gâcher l'herbe. Au Printemps, les animaux sont habitués à tourner vite et à avoir du neuf. Souvent l'éleveur s'autorise un pâturage en tri avec un critère de sortie peu exigeant sur la finition du parc. Nicolas sort « quand il n'y a plus assez d'herbe verte », sans chercher à faire consommer la ronce ou le report d'herbe sèche (brachypode) de l'année précédente.

En été, l'herbe venant à manquer et Nicolas acceptant une baisse de lait, il fait plus « tirer » les vaches sur la parcelle avec un niveau

de prélèvement des herbacées plus important, même s'il reste des refus à la fin.

En 2020, la végétation disponible venant à manquer les chèvres ont également pâturées en août pour valoriser la ronce bien présente sur le parc. Des filets ont été installés uniquement sur les parties riches en ronce.

Enfin, certaines années le lot des vaches taries est amené pour manger les refus s'ils sont trop importants.

## Résultats de l'expérience

La parcelle joue un rôle intéressant en début d'été pour les vaches, malgré son caractère séchant (pelouse sèche). L'herbe est assez bien mangée et les refus d'herbacées, constatés chaque année au printemps, sont ensuite assez bien prélevés au pâturage en été et en automne. A l'inverse, les ronces sont peu consommées par les vaches. Heureusement, il n'y a pas de dynamique forte avec des nouveaux semis car l'herbe est bien mangée au pied des buissons au fil des utilisations successives, par les taries si besoin.

Le pâturage des chèvres en été permet de valoriser la ronce, mais cela a peu d'impact sur l'étalement des ronces au printemps.

Les vaches laitières pourraient peut-être mieux valoriser les refus au début d'été si du foin n'était pas distribué en même temps (concurrence entre le foin fibreux et l'herbe fibreuse). Pour valoriser cette ressource fibreuse, il vaudrait donner plutôt un fourrage riche en azote et pauvre en fibre (feuilles de frênes, luzerne,...) pour motiver les vaches à consommer l'herbe sur pied au pâturage.



### Observations de l'éleveur

Les discussions ont permis de constater que Nicolas décide globalement de la conduite des parcelles par rapport à l'herbe verte. L'entrée des vaches sur le parc est donc peut-être trop tôt par rapport à la croissance de la ronce qui est plus tardive que l'herbe. Il faudrait aussi parvenir à donner l'habitude dès le printemps aux vaches à consommer davantage les ronces en les faisant mieux finir les parcs.



## Objectif sur la parcelle 2

### ROUVRIRE PROGRESSIVEMENT LE MILIEU ET CONSTRUIRE UNE RESSOURCE ESTIVALE INTÉRESSANTE POUR LES CHÈVRES.

Cette parcelle de 1ha est éloignée de la ferme. En friche, elle a été récupérée en 2020 pour augmenter la surface de pâturage des chèvres. Elle comprend une partie basse sous la route qui est mécanisable, avec un sol assez riche et une végétation prairiale diversifiée, entourée de bois et avec quelques ronciers en bordure, pâturée par des chevaux ces dernières années. La partie au-dessus de la route est pentue et difficile d'accès, boisée, avec une végétation très hétérogène. Elle est constituée de massifs de ronce, d'orties et de fougères difficiles à pénétrer et des secteurs où la pelouse se maintient, sans doute, à la faveur du pâturage de la faune sauvage.

## Résultats de l'expérience

La discussion a permis de constater que la parcelle a potentiellement une bonne aptitude au report sur pied pour l'été. La diversité des strates de végétations étale la pousse des différentes espèces et les arbres abritent l'herbe. Le bol alimentaire pourrait être ainsi très diversifié en été, avec une source de fibre dans l'herbe et d'azote dans les ronces, les orties, les frênes, etc. (si les animaux acceptent de prélever ce type de végétation...)

La distribution de fourrage complémentaire au pâturage devrait alors éviter de démotiver les animaux à prélever les végétations disponibles, en vérifiant bien ce que sont capables de prélever les chèvres dans le milieu (vert ou fibre selon l'état de la parcelle).

La parcelle du bas pourrait être très complémentaire à celle du haut. La garde pourrait être pratiquée quelques heures par jour sur le haut pour prélever les feuillages verts (azote). Le bas pourrait constituer un parc fixe, conduit en report sur pied pour offrir

un fourrage fibreux complémentaire aux végétations prélevées pendant la garde. Ce report sur pied d'herbe et de broussaille serait une vraie sécurité, en été, en cas d'une longue période séchante.

Si le parc n'était pas utilisé (été pluvieux), il faudrait envisager un pâturage du bas par des bovins à l'automne ou au début du printemps suivant, pour maintenir la diversité dans l'herbe et donc l'appétence lors des années où les chèvres viendraient valoriser la parcelle.

En 1<sup>ère</sup> année, il ne semble pas forcément utile d'investir du temps et de l'argent dans les clôtures s'il est envisageable de faire de la garde une partie de la journée. Au regard, de la biomasse disponible, la vitesse d'ingestion pourrait être rapide et donc le temps de garde réduit (1 à 2h). Selon la circulation des animaux, il sera peut être ensuite nécessaire de faire 1 ou 2 layons pour une meilleure traversée des massifs de ronces et fougères.



### Observations de l'éleveuse

Alice se pose la question de la réouverture de la partie haute et de l'utilisation qu'elle pourrait envisager sur ces deux parcs pour contribuer au pâturage des chèvres en cas de période sèche (sécurité), quitte à faire une plus longue distance avec le troupeau pour éviter de donner du foin.



#### DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience est lié aux fiches techniques accessibles sur le site du réseau [www.paturajuste.fr](http://www.paturajuste.fr).

- | Savoir définir ses objectifs
- | Saisonnaliser sa conduite au pâturage
- | Faire évoluer la végétation par les pratiques

#### SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites-nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : [addear38@wanadoo.fr](mailto:addear38@wanadoo.fr) / 09 60 03 50 14  
[contact@paturajuste.fr](mailto:contact@paturajuste.fr)



ÉDITION :  
SCOPELA, Novembre 2021  
73340 Bellecombe en Bauges

[c.agreil@scopepla.fr](mailto:c.agreil@scopepla.fr)  
[contact@paturajuste.fr](mailto:contact@paturajuste.fr)

[paturajuste.fr](http://paturajuste.fr)

#### CE RETOUR D'EXPÉRIENCE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN PARTENARIAT AVEC



#### RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR

Avec la contribution financière du comité d'affranchissement agricole et rural CASADAR  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

